

Billets de la banque en circulation	\$ 12,036,097.00
Dépôts ne portant pas intérêt.	30,842,380.93
Dépôts portant intérêt.	99,059,070.61
Balances dues à d'autres Banques au Canada.	141,564.73

\$142,079,113.27

\$168,001,173.12

ACTIF

Espèces en or et en argent	\$ 6,282,607.49
Billets à demande du gouvernement.	5,374,510.25
Dépôt entre les mains du Gouvernement du Dominion, exigé par l'Acte du Parlement comme garantie de la circulation générale des billets ..	520,000.00
Dû par des agences de cette banque et d'autres banques en Grande-Bretagne.	\$ 5,597,767.93
Dû par des agences de cette banque et d'autres banques dans des pays étrangers	3,027,768.24
Prêts à demande et à court terme, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.	29,784,242.00
Garanties au Gouvernement fédéral et au Gouvernement provincial.	\$38,409,778.18
Débitures et actions des chemins de fer et autres bons	1,346,087.68
Billets et chèques d'autres banques.	8,999,865.20
	4,418,994.19
Edifices de la Banque à Montréal, et des succursales.	
Prêts courants et escomptes au Canada et ailleurs (sous rabais d'intérêt non échus) et autre actif	\$101,814,453.38
Créances garanties par hypothèques, ou autrement.	183,955.04
Créances en souffrance, non spécialement garanties (pertes possibles déduites)	100,921.72

\$65,301,842.98

600,000.00

\$102,099,330.14

\$168,001,173.12

E. S. CLOUTON,

Gérant Général.

Banque de Montréal,
Montréal, 31 octobre, 1906.

Discours du vice-président

Le vice-président parla alors de la manière suivante:

Comme le président parlera des affaires du pays en général, je m'en tiendrai à l'état des affaires de la banque qui vient de vous être présenté. Vous remarquerez que ce qui ressort principalement de ce rapport, ce sont les augmentations d'environ \$11,000,000 des dépôts portant intérêt et les augmentations d'environ \$13,000,000 de nos prêts courants. Ces changements ont eu lieu principalement pendant les derniers mois de notre année fiscale et sont le résultat de notre entreprise de la liquidation du passif de la Banque d'Ontario. Les profits offrent une augmentation de \$160,000, due partiellement aux bons taux ayant cours à Londres et à New-York où nous sommes obligés de transporter une portion considérable de nos fonds de réserve. Les autres changements sont d'importance moindre et ne demandent pas de commentaire spécial.

Quand, en octobre dernier, les conditions déplorable de la Banque d'Ontario ont été soumises à la considération d'un certain nombre de banquiers, on a pensé,

que, dans l'intérêt de tous ceux qui y étaient concernés, il valait mieux que cette banque fit une liquidation d'affaires, et en vue d'apaiser l'excitation qui aurait été probablement nuisible aux intérêts du commerce en général, il a été décidé que notre banque prendrait en charge tout le passif de la Banque d'Ontario, avec une garantie alors donnée par les autres banques, au cas où l'actif serait insuffisant pour payer le passif. La Banque de Montréal a contribué aussi à cette garantie et il a été convenu entre nous de payer \$150,000 en outre, pour la bonne marche des affaires. Nous ne nous attendons pas à ce qu'il se produise aucune réclamation du fait de cette garantie. La liquidation se fait tranquillement, sans produire d'excitation dans le public et sans désorganisation des affaires du pays, avec un minimum de dépenses pour les actionnaires de la Banque d'Ontario, et sans perte d'un seul dollar, soit pour les détenteurs d'actions, soit pour les déposants. Sous ce rapport, le record des banques canadiennes est excellente. Pendant le dernier quart de siècle, à cause des faillites de banques qui pourraient être organisées d'après nos lois actuelles sur les banques, la perte pour les dépo-

sants a été de \$750,000. Les dépositaires de billets n'ont rien perdu, bien au contraire. Je parle seulement de banques qui auraient été organisées d'après notre système actuel. D'autres pendant cette période ont failli et les déposants, ainsi que les détenteurs de billets ont subi des pertes, mais ces banques agissaient d'après d'anciennes chartes et dans des conditions qui n'existent plus maintenant—dans un certain cas, il n'y avait pas de double responsabilité. Sur les douze banques qui ont suspendu leurs affaires depuis les cinq seulement ont pu obtenir des chartes d'après notre système actuel.

En ce qui regarde les affaires générales du pays, je ne peux que répéter mes remarques de l'année dernière, à savoir que nous sommes encore en pleine prospérité. Les profits des chemins de fer continuent à être forts, l'immigration est satisfaisante et les fermiers partagent la prospérité générale avec les manufacturiers et les marchands. Mais il est à craindre que cette prospérité soit suivie d'une trop forte expansion d'une exagération des valeurs et d'une augmentation des spéculations, particulièrement sur les biens immobiliers et sur les valeurs minières, ce qui aurait pour résultat de causer des catastrophes quand une dépression se produira.

Il est encore temps de mettre les choses en ordre, mais ceux qui sont tardifs devraient se rappeler que la prolongation du jour de grâce peut ajouter à la sévérité du jour de l'expiation.

Remarques du président

Le président, en proposant l'approbation du rapport des directeurs, a dit ce qui suit:

Pour nous conformer à une pratique qui a plusieurs années d'existence, de cette banque, je vais essayer de parler brièvement en revue le commerce général du pays.

Il est hors de doute que le pays en général jouit d'une grande prospérité.

Dans toutes les branches du négoce, commerce et de la manufacture, on a presque toutes, le volume des affaires augmenté d'une manière considérable, lativement à l'année précédente.

Le port de Montréal, chose satisfaisante à remarquer, est maintenant beaucoup plus reconnu comme port de l'Est du Dominion et son pouvoir efficient se perçoit pas seulement la province de Québec, mais tout le Dominion. Il n'est donc pas entièrement satisfaisant de remarquer que les affaires de l'année se termine maintenant offrent peu de amélioration sur celles de l'année précédente.

Les améliorations faites au port ont été lentes et il y a encore beaucoup à faire dans le port, dans le chemin de fer, le golfe pour que l'on puisse dire que Montréal est un port modèle. Les